

Conseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 - Salle du conseil de l'hôtel de ville

LES MARENDIERS

> Mot d'accueil

La réunion du conseil de quartier Marendiers s'est déroulée le **8 octobre dernier en mairie**. Depuis septembre 2020 et suite au renouvellement des conseils de quartier, ces derniers n'avaient pu se réunir en raison de la crise sanitaire. Cette réunion d'un format un peu exceptionnel était réservée principalement à l'élection des coprésidents habitants titulaires et suppléants. **En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu ouvrir le conseil de quartier aux habitants.**

> Élections des coprésidents habitants

Les conseillers présents ont élu **M. Christophe Ruiz**, coprésident titulaire et **M^{me} Monique Guillaud**, coprésidente suppléante. Nous les félicitons. **Amandine Gaillard** reste coprésidente élue.



> Composition du conseil de quartier



Chaque conseil de quartier peut réunir jusqu'à 30 habitants volontaires et bénévoles. Suite au dernier renouvellement, votre conseil de quartier n'est pas complet. Si vous êtes

intéressé et avez du temps à consacrer pour votre quartier, venez rejoindre l'équipe des conseillers en place afin que le secteur des Marendiers soit largement représenté, y compris par de nouveaux habitants. Vous pouvez proposer votre candidature en écrivant au service démocratie locale : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

> Composition du bureau

Membres du bureau :



Christophe Ruiz, Monique Guillaud, M. Odile Bied, M.H. D'Agostini, Arthur Derderian, Mohammed Derkaoui, Pierre Durand, Jean-Louis Pontier, Sophie Regal, Corinne Vincent.

Le bureau est composé au maximum de 10 conseillers de quartier (les coprésidents habitants et élu en sont membres d'office et ne comptent pas dans l'effectif). Il est accompagné par le service démocratie locale et remplit le rôle d'interface avec la mairie. Il coordonne et impulse l'activité des groupes de travail qui accompagnent, par un partage d'idées d'intérêt général, l'amélioration du cadre de vie des habitants de leur quartier. Il suit la mise en place et la réalisation des projets, et implique les conseillers dans les actions et les événements du conseil de quartier et de la Ville.

Le saviez-vous ? Vous pouvez poser vos questions ou soumettre vos suggestions aux membres du bureau en utilisant

la boîte à idées située à la maison des projets (40 place Charles Ottina) mais également ce formulaire hébergé sur le site de la Ville : <https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier>

> Retour sur les groupes de travail

Plusieurs groupes de travail interquartiers ont été mis en place.

Parmi les thématiques traitées : l'événementiel, qui consiste à réfléchir à l'organisation (avec les services de la Ville) de manifestations pour animer les quartiers et rassembler les familles.

C'est le cas de la 2^e édition du concours d'illuminations de maisons et de balcons (Saint-Priest en lumières) qui accueillera cette année les vitrines de commerçants participants (avec le soutien de l'association des commerçants et artisans et de l'Office du commerce). Vous pouvez vous inscrire en ligne (rendez-vous sur cette page pour plus d'informations : <https://www.ville-saint-priest.fr/actualite-detail/concours-dilluminations>).

> Points abordés lors du conseil

- Les conseillers de quartier souhaitent que l'action droits et responsabilités se poursuive, en lien avec le collège



Boris Vian. Une réunion devrait être programmée début 2022, afin de réfléchir à un nouveau format.

- Une remarque est formulée concernant le talus à droite au début de la rue Claude Farrère. Cet endroit est dense en végétation et favorise le dépôt d'encombrant et de débris divers et variés.

- Un signalement a été fait sur une armoire inactive et ouverte sur le trottoir face à la piscine Mendès France. Le service démocratie locale a déjà fait remonter l'information au service qui est en lien avec SFR.

- Vous constatez un problème sur votre quartier ? Voici le lien que vous pouvez utiliser : https://www.espace-citoyens.net/saint-priest/mon_guichet Toodego Saint-Priest vous permet de faire des signalements (voirie, propreté, trou sur la chaussée, trottoir endommagé, etc.)

- Les problèmes de connexion dus en partie aux problèmes des armoires sous dimensionnées ont été évoqués. Un article complet sur la fibre est paru sur le magazine *Couleurs* d'octobre (encore disponible sur le site de la ville). La situation devrait s'améliorer, la Ville reste mobilisée et en lien avec l'opérateur SFR, responsable de cette situation.

- Il est rappelé que quelques conseillers de quartier représentent les 8 secteurs de la ville lors de commissions gérées par le service urbanisme, comme la commission patrimoine ou bien la commission antennes relais (dont l'objectif est d'être tenue informée de l'implantation des antennes).

- Shunt de Manissieux : suite à la concertation qui s'est achevée le 28 septembre dernier, un bilan devrait être communiqué avant le 28 décembre 2021 par l'État et ASF. Restons tous mobilisés et très vigilants.

> Boîte à lire

- Une boîte à lire est un box implanté dans un lieu fréquenté mettant gratuitement à disposition des passants une sélection de livres qu'ils peuvent emprunter, échanger, récupérer...



La boîte à lire de votre quartier est implantée sur la rue du Puits Vieux (au niveau de la rue Jean de la Bruyère). Elle fonctionne très bien grâce au suivi des dépôts et des retraits de livres qui est assuré par les conseillers de quartier. Il est envisagé, une fois par an, de créer un temps fort avec la médiathèque ou les centres sociaux autour des différentes boîtes à lire déployées sur le territoire.

> Actions du conseil de quartier

Visites de terrain



Les conseillers organisent périodiquement des visites dans votre quartier, le but étant de faire des constats sur les améliorations à apporter, d'y découvrir les évolutions et d'apprécier les aménagements réalisés. Si vous souhaitez participer à ces visites, n'hésitez pas à le faire savoir en déposant votre demande dans la boîte à idées qui est en ligne sur le site de la Ville ou dans celle de la maison des projets (qui est située 40 place Charles Ottina).

Participation des conseillers à l'action Récup' & Fabrik



Parmi les activités de votre conseil de quartier, figure leur participation aux différents événements de la Ville. Par exemple le 23 octobre, les conseillers se sont mobilisés pour organiser un ramassage des déchets autour du parc Mandela et sensibiliser les participants

sur la question de la propreté urbaine. On compte sur vous pour l'édition 2022.

> À vos agendas pour les fêtes de fin d'année !

Distribution de lampions et défilé

Vos conseillers de quartier vous donnent rendez-vous le vendredi 3 décembre à 17h30 au groupe scolaire des Marendiers. Une distribution des lampions se fera avant le départ du défilé aux alentours de 18h accompagné en musique par les artistes lumière et feu de la Compagnie Faï. La déambulation passera à proximité des habitations pour un final féérique sur la placette du centre commercial rue Louis Braille. On compte sur vous !

De plus, vous retrouverez sur le magazine *Couleurs* de décembre toutes les informations sur le déroulement des fêtes des lumières de la Ville.

Marché de Noël



Du 8 au 19 décembre, sur l'Esplanade des Arts (proche place Buisson).

> À venir en 2022

Assemblée de quartier

Elle aura lieu sur le premier trimestre 2022. La date exacte vous sera communiquée en temps voulu à travers une invitation dans votre boîte aux lettres et un article dans le magazine *Couleurs* du mois de janvier 2022. C'est une occasion de réunir les habitants du quartier, de leur présenter une rétrospective des actions qui ont été menées, et de rencontrer M. le maire et les élus. Nous en profiterons pour fêter tous ensemble le lancement des 20 ans des conseils de quartier.

Prochains conseils de quartier

Ils auront lieu en avril et septembre. Les dates vous seront communiquées sur le magazine *Couleurs* des mois de mars et juillet 2022 ainsi que sur le site de la Ville.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

**Le Conseil de quartier
« Les Marendiers » c'est...**

20 Conseillers de quartier (membres du bureau en

gras) : ALISON A., ARHROR Y., **BIED M.-O.**, COULON C.,

D'AGOSTINI M.-H., DERDERIAN A., DERKAOUI M., DURAND P.,

GUILLAUD M., HONORE A., MARANO M., **PONTIER J.-L.**,

PREVOST B., RAOULX C., **REGAL S.**, **RUIZ C.**, VALDELIEVRE V., VERISSEL A., **VINCENT C.**, VITO M.

